

## **Consultation citoyenne sur l'Europe CMA 40 (16/10/2018)**

Présents :

Philippe RETOURS, Président de la CMA 40, tapissier d'ameublement  
Marc VERNIER, 1<sup>er</sup> vice-Président CMA 40 et pisciniste  
Jean DULAMON, 3<sup>ème</sup> vice-Président CMA 40, réparateur automobile  
Victor PEREIRA, Trésorier CMA 40, plâtrier  
Patrice LARTIGUE, Secrétaire CMA 40 et boulanger  
Jean-Luc TACHON, Secrétaire adjoint CMA 40, menuisier (Président de l'U2P)  
Jean-Luc LESBATS, Secrétaire adjoint CMA 40, électricien  
Patrick LALANNE, Président de la CAPEB, peintre  
Michel HUM, Banque de France  
Remy GOYER, électricien  
Patrick BARON, Plombier  
Laurence CARVALHO DE FARIA, imprimeur  
Jorge CARVALHO DE FARIA, imprimeur  
Dimitri BONAL, apprenti CFA Mont de Marsan  
Zacharie HARGINDEGUY, apprenti CFA Mont de Marsan  
Jean-Marc BONNEMAISON, Association ECTI

Florian PARET, Préfecture des Landes

Animation :

Didier COURTADE – Chargé de mission – Secrétariat Général CMA 40

Film :

Raphaël PRUVOT – CMA 64

Claudine VIDAL – Chargée de communication CMA 40

Rachael ALDRIDGE, Professeur d'Anglais CFA Mont de Marsan

Chantal PERRON-MUL – Assistante de direction CMA 40

Le 16 octobre 2018 a eu lieu, au centre de formation des apprentis de Mont-de-Marsan, une consultation citoyenne ayant pour thème « L'artisan landais dans l'Europe de demain ».

Une interrogation sur la plus-value de la consultation a été exprimée d'emblée par un participant. Il a fallu expliquer que les Consultations citoyennes sur l'Europe avaient pour but de transmettre une position consolidée à partir du mois de novembre à Paris, avant une transmission au Conseil européen qui arrêtera les grandes orientations.

Une problématique générale a été posée par la CMA aux artisans présents : quel lien identifiez-vous avec l'Europe dans l'exercice de votre métier au quotidien (management, personnels, fournisseurs, clients) ?

Le déroulé de la consultation a suivi le cadre proposé par le Secrétaire général des consultations citoyennes sur l'Europe.

## **I) Première phase : le recueil des idées**

Durant cette première phase ont été émises les principales idées des artisans landais à l'évocation du rapport entre leur métier et la question européenne :

- L'importance du savoir-faire à préserver ;
- L'imbrication européenne, la mise en commun de connaissance dans l'évolution des technologies et des savoirs ;
- Pour les jeunes artisans ou élèves en devenir, la découverte d'un métier par le contact avec nos partenaires européens, l'accueil d'étrangers dans les entreprises françaises et les nécessaires formations à l'étranger ;
- La dimension écologique et la protection de l'environnement ;
- L'importance de pouvoir se fournir chez nos partenaires dans une logique de simplicité et de coûts réduits ;
- La question de la concurrence et la problématique des travailleurs détachés, notamment dans le secteur du bâtiment ;
- La complexité du cadre juridique européen en matière d'artisanat (normes techniques, de sécurité, environnementales...) ;
- Les différences de contrôle du respect des normes et réglementations, en particulier entre livraisons de bâtiment neuf/rénovation ;
- La relation fournisseur / relation client ;
- L'échange de personnel entre pays européens ;
- L'existence de relations anciennes entre partenaires européens concernant les arts de tradition ;
- La réussite de la monnaie unique et les conditions de financement actuelles quasi-équivalentes aux entreprises allemandes.

## **II) Deuxième partie : l'identification des défis**

Là encore, une problématique a été posée par l'animateur du débat : quels défis à relever pour répondre aux préoccupations exprimées dans l'environnement au quotidien ?

Tout d'abord, a été identifié un **défi de clarification de l'ordre normatif et social** (tant en matière de normes, d'emploi, de formation, d'échanges universitaire) et d'harmonisation des réglementations et des normes sur les produits, sur les qualifications (notamment les travailleurs détachés).

Un **défi d'ordre économique** devra également être relevé, pour se donner les moyens de l'échange. Certains participants ont exprimé l'idée d'un budget européen permettant des déplacements d'artisans de pays à d'autres pour faciliter les échanges de savoir-faire, le transfert technologique, et permettre de se former.

Pour la Banque de France, les défis majeurs sont liés à la **maîtrise de l'information**. L'utilisation des outils informatiques et le défi de la digitalisation pour les entreprises est crucial (comment une entreprise se fait repérer, fait connaître ses produits, etc...). C'est déjà

le cas dans l'industrie du bois, par exemple, qui a une longueur d'avance, avec des machines qui produisent grâce à des échanges de données (plans) à l'aide d'internet.

**Le défi de la communication** des artisans vers leurs clients et leurs fournisseurs est également majeur, et implique une formation en langues accrue, tant dans la formation initiale que continue.

Les défis existent aussi **en matière juridique** : un besoin a été identifié d'uniformiser les pratiques locales en matière de garantie et de recours pour sécuriser les artisans et leurs clients. L'application des normes, souvent faites pour les grandes entreprises, est apparue importante en termes de contraintes pour les artisans. L'harmonisation des réglementations (chambres consulaires, OPCA et dirigeants de chaque gouvernement), dans une Europe conçue pour harmoniser les compétences et un marché unifié, est une thématique clef, tout comme la simplification administrative.

Un autre défi se pose en **matière sociale**, via la lutte contre les pratiques illégales sous le régime des travailleurs détachés, pouvant être renforcée et soutenue grâce à une prise en compte des organisations professionnelles « métiers » au plan européen.

Un défi a enfin été identifié en matière éducative et est lié à une problématique de financements : beaucoup d'artisans ont demandé à pouvoir bénéficier des financements nécessaires pour envoyer les apprentis se former à l'étranger, et en accueillir en retour. Il est également impératif, en 2018, de pouvoir apprendre un anglais fondé sur le métier, technique, et de pouvoir envoyer les élèves se former à l'étranger.

### **III) Troisième partie : quelles solutions ?**

**L'harmonisation** est revenue à plusieurs reprises parmi les solutions proposées, celle-ci devant être effectuée dans plusieurs domaines :

- Fiscal ;
- Social ;
- Normatif ;
- En termes de qualification et de formation.

Cette harmonisation doit impérativement être faite « par le haut ». Elle doit permettre de conserver les spécificités des métiers de l'artisanat qui garantissent le maintien de valeurs essentielles pour notre économie autour de la cohésion, de l'insertion sociale, de la qualité, de la sécurité et des savoir-faire.

En **matière éducative**, les artisans landais proposent de créer un fonds afin de financer des programmes d'échanges pour les jeunes élèves et artisans. Favoriser le compagnonnage à l'échelle européenne est aussi une piste à explorer. Les nouveaux dispositifs visant à favoriser l'accès à la formation tout au long de la vie représentent aussi un défi important au plan européen pour l'Artisanat.

En **matière institutionnelle**, avoir un ministère de l'artisanat permettrait une meilleure représentation des artisans. Une instance européenne de représentation de l'artisanat est également plébiscitée par les participants.

En **matière économique**, la concurrence doit être mieux régulée, en proposant davantage de moyens de contrôle visant au bon respect de la réglementation applicable dans tous les domaines de l'entreprise (gestion du personnel, sécurité, environnement, gestion financière, fiscalité,...)

En **matière de communication**, l'apprentissage doit être revalorisé, pour attirer des jeunes en réussite scolaire et leur permettre de s'épanouir dans ces métiers. L'Europe doit renforcer ses moyens d'actions pour favoriser les échanges entre acteurs économiques de toutes tailles et pas spécifiquement entre les grandes entreprises.

### **Conclusion**

Cette consultation citoyenne sur l'Europe a été très bien préparée par la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes, qui a eu à cœur de rendre l'exercice le plus complet et utile possible. Des kits méthodologiques étaient proposés à tous les participants, qui ont pué changer librement et dans un format adapté, conforme aux préconisations du secrétariat général des Consultations Citoyennes sur l'Europe. De nombreuses propositions concrètes ont ainsi vu le jour. La mobilisation des artisans a été exemplaire, en particulier sur cet horaire du mardi, entre 19h et 21h.

La communication autour de l'événement a été assurée par un relai sur les réseaux sociaux et la capture par caméra des débats, qui sera transmise au ministère des affaires étrangères.